

Me BERNASCONI avocat associé de
la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY FOREST
à BOURG EN BRESSE 9, AVENUE ALSACE LORRAINE

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
D'UN APPARTEMENT ET UN GARAGE
SIS A ORNEX (01210), 99 Rue du Père Adam
SUR LA MISE à PRIX DE 80.000 € OUTRE CHARGES**

Outre frais, clauses et conditions du cahier des conditions de la vente

**ADJUDICATION le MARDI 2 JUIN 2026 à 14 HEURES
à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier
du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE
AU PALAIS DE JUSTICE
32 AVENUE ALSACE LORRAINE – 01000 BOURG EN BRESSE**

Cette vente est poursuivie à la requête de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE-EST, Société Coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social à CHAMPAGNE AU MONT D'OR (69410), 1 Rue Pierre de Truchis de Lays, identifiée au SIREN 399.973.825 et immatriculée au RCS de LYON, représentée par ses dirigeants en exercice domiciliés audit siège en cette qualité.

Créancier poursuivant ayant pour avocat Me BERNASCONI avocat associé de la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET SUETY FOREST

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

Dans un ensemble immobilier en copropriété situé à ORNEX (01210), 99 Rue du Père Adam, dénommé COTE VALLEE 1, composé de deux bâtiments, cadastré : **Section AS numéro 52**, lieudit « 437 Avenue de Vessy », pour 37a 73 ca

LOT 6 : dans le bâtiment 2, au rez-de-chaussée : **UN APPARTEMENT** : une entrée avec dégagement, cellier, séjour, cuisine, deux chambres (13,46 m² et 11,95 m²), salle de bains, toilettes et d'une chambre avec sa salle d'eau privative (11,32 m² et salle d'eau 2,22 m²).

Chauffage individuel au gaz. Superficie loi carrez : 96,38 m² avec terrasse d'environ 17 m².

Les lieux sont occupés par le propriétaire.

Attachés à ce lot : la jouissance privative d'une parcelle de jardin d'une superficie de 18,99 m² environ.

LOT 41 : dans le bâtiment 2, au sous-sol, **UN GARAGE** portant le numéro 17, d'une superficie de 12,61m²

Visite par Me BURINE Commissaire de Justice à VALSERHONE le jeudi 21 mai 2026 de 14h à 15h

En conséquence après l'accomplissement des formalités légales, il sera procédé à l'adjudication des biens sus désignés en UN seul lot au plus offrant et dernier enchérisseur à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier près le Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE AU PALAIS DE JUSTICE, 32 Avenue Alsace Lorraine à BOURG EN BRESSE (01000) le **MARDI 2 JUIN 2026 à 14 HEURES** sur la mise à prix de **80.000,00 € (QUATRE-VINGT MILLE EUROS) OUTRE CHARGES** Outre frais, clauses et conditions du cahier des conditions de la vente

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE où il a été déposé ou au cabinet de la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET SUETY FOREST.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au cabinet de Me J. BERNASCONI – Tél : 04.74.45.69.23 – courriel : saisie-immobiliere@bernasconi-avocats.com et via le site avoventes.fr

On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat du barreau de l'AIN.

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre de CARPA RHONE-ALPES, de 10% du montant de la mise à prix (consignation minimum de 3.000 €).

POUR EXTRAIT

ME BERNASCONI AVOCAT ASSOCIE DE LA SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY FOREST